

Réunion du Comité Directeur Régional Grand Est élargie aux présidents de commissions Samedi 7 mars 2020 à Tomblaine – 14H00

Participants membres du Comité Directeur :

Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Vana Assis-Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, Laurent Condenseau, David Debources, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Gérald Hornut, Michel Lambinet, Marielle Massel, Georges Maury, Pascale Mignon, , Bernard Schittly, Kathy Schmitt, Marc Winterhalter.

Excusés : Florian Auberson, Raymond Ertle, Anne-Sophie Moltini-Kessler

Commissions présentes :

Apnée : Daniel Gérard,
Archéologie : Yoann Mismar,
Juridique : Bernard pour Éric Braun,
Nage Avec Palmes (NAP) : Florence Ploetze,
Orientation : Laurent Rieffel,
Photo vidéo : Pascale Cêtre et Martial Barottin,
Plongée Sportive en Piscine (PSP) : Pascal Chauvière,
Technique : Laurent Marcoux,
Tir sur cible : Laurent Moinel,
Comité des Sages : René Kobler

Excusés :

Biologie et Environnement : Véronique Schnoering ,
Hockey : Eric Noël,
Médicale : Thierry Krummel,

Ouverture de la séance à 14 h00 par le Président Bernard Schittly

Info Est

Le maintien de Info Est avait été décidé par le comité mais la collecte reste compliquée. Valérie Georgeon a besoin d'aide pour la mise en page, Kathy n'ayant plus assez de disponibilité.

La collecte des données reste un problème et source de malentendus, un président de codep ne transmet plus d'information sous prétexte que les articles ne paraissent pas. Il sort 2 fois par an, difficile de faire plus. Pourtant David indique que le taux de retour est de 30 à 40% sur le site internet, ce qui n'est pas anodin.

Acceptent de se joindre à l'équipe : Isabelle Beth et Jean-Louis Barron

Handisub

Au niveau national, il a été initié une communication sur le rôle du référent national.
Le référent n'est pas nécessairement issu du comité national.
Laurent M. indique qu'il lui semble compliqué de désigner quelqu'un de manière légitime, c'est une belle activité qui est totalement transversale au niveau du travail mené avec toutes les commissions.

Une commission ne pourra être créée puisque l'activité « Handi » doit être intégrée dans les activités courantes. Cependant il convient de distinguer la gestion financière de la formation.
A terme, une mise en place de tronc commun devra être développé pour la formation des encadrants à l'accueil du public PESH.

Divers points de remboursement

Participation de la CTR aux frais d'encadrement de stage PESH en Egypte, sur une semaine.
Pour le dernier stage de 6 PESH encadrés par 2 encadrants, pour la formation et les plongées. Un encadrement qui nécessite beaucoup d'énergie au-delà de la plongée également (soins et autres).
A ce titre, un financement aux frais est sollicité pour l'encadrement.

Voté favorable à l'unanimité

Participation de la CTR aux frais de formation des cadres ou moniteurs lorsqu'ils se forment dans des disciplines « transversales » telles que la biologie

S'agissant d'un niveau de plongeur, et non d'encadrant moniteur, cette formation n'est pas éligible. A ce titre, il est rappelé qu'il y a une possibilité de financement partiel (à hauteur de 100€) pour toutes les formations de moniteurs, comme pour toutes les commissions.

Décision approuvée par un vote à l'unanimité

Participation du comité aux frais de réalisation d'un sentier sous-marin au lac de Der

Pas de réponse possible en l'état, il convient d'avoir toutes les autorisations en amont.

Financement T-shirts PESH

Participation de la CTR à la réalisation de Tee-shirts PESH

Bernard propose un tee-shirt pour tous les participants à un stage EH, avec la mention de l'année, proposer lors de l'inscription la taille du tee-shirt et commander en amont, donner les tee-shirt pendant le stage aux stagiaires et aux encadrants (1 tee-shirt par an aux participants à un stage) A prendre sur le budget communication

Pas de stockage de vêtement. Il convient de suivre le modèle de fonctionnement mis en œuvre par la commission technique.

Décision approuvée par un vote à l'unanimité

Colloque Handisub

A la Gravière du Fort les 5 et 6 septembre 2020.

Pour l'heure, les personnes en situation de handicap doivent être recrutées. Pour cela des contacts seront pris auprès de médecins et de kinésithérapeutes.

Mise en place d'un groupe de travail : Pascal Chauvière, Yves Gaertner, Frédéric Dureau, Bernard Schittly

Mode de fonctionnement Handisub / Commission

Le Handisub est rattaché de fait à la commission technique mais ses actions sont de plus en plus transversales : environnement et bio, apnée, orientation, photo-vidéo ...

De ce fait, la gestion des budgets de ses actions devient de plus en plus complexe.

Véronique indique d'un stage EH1 a été monté à Pont-à-Mousson, remboursée à une encadrante du 54. S'agit-il bien d'une action Comité Grand Est ? ou Codep 54 ?

Propositions :

- tout reste à la technique,
- une ligne Handisub est intégrée à toutes les commissions concernées,
- le comité gère l'ensemble des actions sous une ligne budgétaire dédiée.

La gestion administrative et financière sera prise en charge par le Comité.

Le référent devra être nommé par le CDR.

Un calendrier des actions devra être mis en place.

Décision approuvée par un vote à l'unanimité

Matériel analyse d'air

Bernard demande un avis sur l'utilité de l'acquisition d'une mallette De-Ox

- analyse multi gaz avec coût de l'analyse très basse
- grande longévité des cellules d'analyse
- sauf pour l'oxygène environ 2 ans et moins de 100 €
- coût selon niveau de précision 3000 € (précision moindre) 5000 € (grande précision)
- matériel à prêter aux Codep
- pour rotation rapide
- les clubs intéressés apportent un bloc d'air à analyser

L'objectif est l'acquisition de ce matériel pour mise à disposition des présidents de Codep.

Discussion sur le caractère obligatoire ou recommandé.

L'absence de réglementation n'est pas nécessairement un moyen de se dédouaner. En effet, il convient de fournir de l'air respirable et en cas d'accident, même sans lien avec l'air respiré, la responsabilité d'un président de club peut être engagée.

Le Codep57 et le Codep67 possèdent un système avec réactifs. L'avantage de cet analyseur est l'absence de besoin de réactifs.

Pas de décision prise avant la réunion suivante, celle du Comité Directeur avec les Présidents de Codep.

Demande de la commission Orientation subaquatique

En prévision d'une Coupe du Monde 2022, (mai ou juin sur 3 jours) il faudra à Serge un accord pour l'utilisation de la Gravière au plus tard en Janvier 2021.

Serge fera une demande en CDN en Février 2021 et demande à la CMAS en Juin 2021.

Il faudra bloquer les salles et besoins au sein de la Gravière. Ce point sera soumis à la prochaine réunion de Comité de la FROG.

Il faut prévoir un besoin de 3000 € hors recettes.

Un accord de principe est validé sur l'organisation de la Coupe du Monde d'Orientation au sein du Comité

Finances

Mise au point remboursement frais kilométriques.

Pas possibilité de panachage : soit pour les actions menées les frais km sont remboursés ou soumises à attestation fiscale pour renonciation.

Le taux de remboursement est de 0,35€ pour le CR EST qui tient compte des péages, de l'essence et de l'amortissement du véhicule. La fiche de remboursement est en ligne sur le site du Comité.

Les présidents de commissions peuvent avoir un taux de remboursement différent mais c'est sous leur responsabilité (la CTR EST taux = 0.32€ /Km)

Jean-Luc indique que les déplacements de compétiteurs ne peuvent être pris en charge dans le cadre du remboursement des frais.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Comité Régional Grand Est FFESSM uniquement. Merci à tous de vérifier la conformité du libellé pour des raisons de réception à la banque.

Les virements sont mis en œuvre actuellement, notamment pour la technique pour les stages de Galéria et Niolon. C'est très pratique et il y a une traçabilité très claire.

Programme 2020

Réunion de comité élargie aux commissions les 20 (pour les commissions) et 21 juin 2020 à Metz,

hôtel Campanile Metz centre gare, 90 Rue Aux Arènes Metz.

Ce sera une réunion de comité élargie aux commissions, avec présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2020/2021 qui va démarrer le 1 septembre 2020 pour finir le 31 aout 2021.

Réunion de comité restreinte (sans les présidents de commissions) de 9H à 17H, GdF le samedi 5 septembre 2020.

Réunion de comité élargie, suivie d'un conseil des Codep le 14 novembre, Chambre des métiers à partir de 14H

AG électorale Metz, chambre des métiers le 15 novembre 2020.

Questions des commissions

Pour l'AG, les commissions exposent dans le hall.

4 commissions demandent une salle.

Questions diverses

Pas de question diverse.

La séance est levée à 16h 15

Bernard Schittly
Président

Marielle Massel et Kathy Schmitt
Secrétaires de séance



Marc Winterhalter
Secrétaire Général